

XVIe Journées d'Histoire de la Comptabilité et du Management : Perceptions, représentations et mesures du profit

Communication de : Dr Brahim Ouattara

Titre de la communication : Symboles, référentiels et idée de la richesse en milieu jula au XIXe et début XXe siècle

Résumé :

L'idée de la richesse est demeurée plurielle au sein du monde marchand jula de l'Afrique de l'Ouest du XIXe au milieu du XXe siècle. La représentation que l'on s'y faisait, en plus de refléter la complexité de la notion de richesse elle-même, se coordonnait en effet autour de la trilogie esclaves, ânes, *quêminbôrô*. Ces référentiels tout aussi originaux que surprenants n'en représentaient pas moins les symboles par excellence de la fortune jula. Les commerçants ouest-africains dont les activités étaient basées sur le commerce à longue distance de la kola, du sel et de divers autres produits hiérarchisaient leur milieu grâce au concours de ces trois variantes.

Abstract:

The idea of wealth among the Jula traders of West Africa from the 19th century to the middle of the 20th century is one of multiple dimensions. People's representation, meaning or interpretation of wealth, which also reflects the complexity of the notion itself, revolves around this trilogy: slaves, donkeys and *quêminbôrô*. These references or concepts as original and surprising they are, do not meanwhile, symbolize wealth for the Jula. The West African merchants, whose commercial activities were based on a long-distance trade of kola nut, salt and other various products, organized their circle into a hierarchy with regards to these three elements.

Symboles, référentiels et idée de la richesse en milieu jula au XIXe et début XXe siècle

Brahima Ouattara*

Introduction

Milieu cosmopolite par excellence, le monde jula a une vision hautement complexe de la richesse. Elle s'y caractérise au XIXe siècle par trois éléments qui apparaissent comme ses principaux symboles. Ce sont : les esclaves, les ânes et le *quêminbôrô*. Afin de mieux appréhender le sens de nos développements, partons pour une définition simple de la notion de richesse avant d'analyser les concepts qui la désignaient et les éléments qui permettaient de la mesurer en milieu jula. La richesse est selon le dictionnaire Larousse l'état de quelqu'un ou d'un groupe qui possède une grande fortune ; des biens importants. Définie comme telle, elle apparaît comme un signe de distinction sociale mais surtout comme un mode de pérennisation et de consolidation du profit. Elle confère à l'individu ou au groupe qui la possède un statut sujet à multiples interprétations. Selon que l'on se situe dans une société marchande ou agricole, l'idée de la richesse apparaît différemment. Sa perception au sein du monde marchand autochtone ouest-africain se distingue profondément de celle des sociétés parcourues par les Jula comme nous le démontrerons tout au long de ce texte. L'étude couvre l'Afrique de l'Ouest et s'appuie d'une part sur les travaux des voyageurs européens et d'autre part sur la tradition orale.

Les explorateurs occidentaux qui ont parcourus la région aux XVIIIe et XIXe siècles relatent dans leurs précis de voyage des faits qu'ils ont eu le privilège d'observer et de vivre eux-mêmes. Leurs travaux demeurent à ce titre des sources de première main qu'il faut cependant utiliser avec un esprit critique particulièrement alerte à cause du caractère fallacieux de certaines interprétations dues aux préjugés sur les sociétés étudiées. Notre démarche a privilégié l'exploitation croisée de ces travaux et des témoignages que nous avons recueillis auprès d'acteurs du commerce jula. Dans le cadre de la collecte de ces témoignages, nous avons opté exclusivement pour l'entretien semi-directif comme mode d'enquête. Contrairement au récit de vie où la liberté est laissée au témoin d'évoquer tous les aspects de sa vie qui n'ont pas forcément de liens avec la question traitée, l'entretien semi-directif a l'avantage de cadrer et d'orienter le débat grâce au questionnaire qui le sous-tend. Cette méthode que nous avons adoptée s'est avérée payante. En effet, certaines explications données par nos informateurs nous ont permis de rebondir avec de nouvelles interrogations qui ont eu le mérite de préciser davantage le sujet abordé. Aussi, à chacun de nos entretiens, demandions-nous à notre informateur des contacts de personnes susceptibles de nous fournir des renseignements utiles sur l'idée de la richesse jula et ses référentiels. Cette façon de procéder a permis de cibler et de constituer le corpus des témoins interrogés. L'analyse de ces deux types de sources sous-tend le plan de ce travail articulé autour des trois éléments constitutifs de la fortune jula au XIXe et début XXe siècle c'est-à-dire les esclaves, les ânes et le *quêminbôrô*.

La présente communication se fixe pour objectif d'analyser ces référentiels tout en appréhendant leur pertinence pour instruire le système d'évaluation de la fortune en milieu jula. Toutefois, la compréhension de ce tout complexe demeure étroitement liée à la notion même de « Jula ». Aussi, nous proposons-nous d'abord de la discuter pour en établir les bases

* Docteur en histoire moderne et contemporaine.

conceptuelles avant de procéder à l'analyse des objets qui permettraient de classer les individus ou les groupes considérés comme riches. Alors, qu'est-ce qu'un Jula ?

I. Définition du « Jula¹ »

Dans la littérature sur les échanges marchands en Afrique de l'Ouest, le « Jula » est souvent assimilé à une ethnie. Cette approche du concept remonte tout au moins à la fin du XIXe siècle. En effet, dans sa relation de voyage datée de la fin du même siècle Binger écrit : « Dans nos possessions du Sénégal et du Soudan français, on a pris l'habitude de désigner les marchands sous le nom générique de dioula ; c'est une appellation impropre et qui ne peut qu'amener la confusion dans une relation de voyage ». Puis il conclut : « Le mot dioula sert à désigner une partie très importante de la famille Mandé et n'implique en aucune façon l'obligation de s'occuper de commerce : nous ne l'emploierons donc que lorsqu'il s'agira de désigner des gens de cette race » (Binger 1892 : 30). Pour Binger, le peuple Mandé² serait ainsi subdivisé en plusieurs sous-groupes dont les Jula. Cette lecture biaisée de l'explorateur français est maladroitement reprise et reconduite par les anthropologues et les historiens (occidentaux comme africains) y compris les plus avertis. Il est fréquent voire récurrent pour de nombreux chercheurs de présenter « Jula » comme un peuple distinct des Malinké notamment dans la vaste région incluant le nord de la Côte d'Ivoire et le sud de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso).

Dans son analyse du monde marchand jula qui fait aujourd'hui autorité, Yves Person fait remarquer avec juste raison que :

A l'est du Bandama et du Bagoé, en Côte d'Ivoire et en Haute-Volta, [jula] possède un sens ethnique désignant les noyaux musulmans et commerçants de langue malinké qui forment un groupe culturellement bien homogène en dépit d'origines très diverses. Ils s'opposent aux cultivateurs païens. Mais sur le Haut-Niger, où les Malinké forment le fond du peuplement, Dyula possède un sens purement professionnel. On se fait Dyula quand on commence à faire du commerce (Person 1962 : 153).

Son analyse, en plus d'être pertinente, est particulièrement intéressante en ce sens qu'elle tranche, à notre avis, le débat sur la question. Le Malinké du Haut-Niger ne se distingue en rien de celui de l'est du Bandama ou du Bagoé. C'est le même peuple qui, par le jeu des migrations depuis les XIIe et XIIIe siècles, se retrouve de part et d'autre de l'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, la fraction commerçante du peuplement malinké a de tout temps fait l'objet de dénominations diverses. Dans les sources arabes du XVIIe siècle, par exemple, le mot « Wangara » a longtemps été employé pour désigner les commerçants. Dans un passage du *Tarikh el Fettach*, l'auteur fait une précision très édifiante sur le sujet. Il écrit en substance : « Si vous demandez quelle différence il y a entre Malinké et Wangara, sachez que les Wangara et les Malinké sont de la même origine, mais que Malinké s'emploie pour désigner les guerriers, tandis que Wangara sert à désigner les négociants qui font le colportage de pays en pays³ ». La tentative de distinction entre Jula (Wangara) et Malinké relève donc de l'utopie. Person a donc raison en insistant sur le caractère professionnel du mot et surtout sur la diversité des peuples qui composent cette corporation. Le terme Wangara par lequel les

¹ Jula peut s'écrire aussi Dioula ou Dyula.

² Les Mandé sont appelés aussi Malinké ou Mandingue dans la littérature d'expression française. Ils sont plus connus respectivement sous les vocables de Manding et de Mandingo dans les travaux des anglo-saxons et des lusophones.

³ *Tarikh el Fettach*, p. 65.

auteurs arabes désignaient les marchands malinké du Soudan médiéval a été progressivement abandonné au profit de l'appellation jula.

Etymologiquement, « Jula » signifie commerçant. Il possède le même sens que son ancêtre Wangara. Est Jula toute personne dont l'occupation principale est l'activité marchande. Le mot recouvre un sens purement professionnel, celui du commerce. A l'instar de Wangara, le terme jula, selon toute vraisemblance, est d'origine arabe. Il proviendrait en effet du nom *jawalan* ou *joulanan* issu lui-même du verbe *jâla* qui signifie se promener, se balader en arabe. Dans le dictionnaire *Al Quamous Al Mouhit*⁴, Ataher Ahmad Azawi le décompose de la façon suivante : جَالٌ َجَالًا⁵ يَجُولُ ya *joulou*⁶ جَوْلٌ *jawalan* ou *joulanan*⁷. *Jawalan* ou *joulanan* est, si l'on en croit l'auteur, l'expression par laquelle les Arabes de l'Afrique maghrébine désignaient les commerçants. Il est possible que ces derniers aient nommé ainsi à leur tour leurs homologues soudano-sahéliens avec qui ils étaient en contacts permanents dans le cadre du commerce transsaharien longtemps avant même le XIXe siècle. *Jawalan* ou *joulanan*, à force d'usage, a dû donner Jula. Milieu marchand par excellence, le monde jula se caractérise avant tout par la diversité des populations qu'il met en relation. Il n'existe donc pas de peuple jula mais un groupe socioprofessionnel jula dont les ancêtres se recrutent parmi le peuple Malinké ou Mandé.

Originaires pour l'essentiel de la boucle du Niger, les Jula demeurent l'un des principaux groupes marchands de l'Afrique de l'Ouest depuis au moins le VIIIe siècle à la constitution de l'Etat centralisé du Ouagadou ou empire de Ghana. Ils forment depuis cette époque et ce jusqu'au XIXe siècle, l'un des plus importants réseaux commerciaux de la région⁸. Le commerce à longue distance dont le sous-continent est une zone de forte extension depuis cette époque relève principalement du savoir-faire des Jula. Ils sont les spécialistes de ce type de négoce qui a pour particularité de mettre en relations permanentes, dans une dynamique de complémentarité économique et commerciale, des zones écologiques que tout semble opposer du point de vue de la nature. D'une part, l'on a les régions de Sahel et de savane et d'autre part les régions de forêt qui, ensemble, intègrent ce commerce chacune avec sa particularité liée à sa production. La zone forestière met dans les circuits commerciaux des produits tels que la noix de kola qui y est produite exclusivement ; tandis que les deux autres régions fournissent diverses denrées allant du sel gemme au poisson fumé ou séché en passant par les produits de l'artisanat soudano-sahélien.

En se révélant de bonne heure comme le domaine le plus dynamique et le plus rentable de l'activité marchande, le commerce à longue distance a constitué la principale source de la fortune chez les Jula au XIXe siècle. Pour ce faire, il a fait l'objet d'une imagination féconde qui a permis d'élaborer non seulement son cadre organisationnel et fonctionnel mais aussi de penser les moyens indispensables à l'accumulation et à la consolidation de la richesse. Chez les Jula tout comme chez les capitalistes du monde occidental du XIXe siècle et avant, les investissements visaient avant tout la rentabilité. Les moyens à même d'accroître le profit et

⁴ Ataher, Ahmad, A., 1996, *Dictionnaire Al quamous al mouhit*, Edition 4 Riyad (RAS)/1417 H, lettre ج (J) Vol. 1, p. 560.

⁵ Se promener, se balader.

⁶ Le verbe est conjugué ici au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier.

⁷ *Jawalan* ou *joulanan* est le nom qui provient du verbe *jâla*.

⁸ On distingue deux réseaux marchands particulièrement puissants en Afrique de l'Ouest. Ce sont d'une part le réseau jula et d'autre part le réseau hausa. Le premier couvre tout l'espace situé à l'ouest du fleuve Volta et comprend les territoires de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée Conakry, de la Guinée-Bissau, de la Sierra Leone, du Liberia, du Mali et de la partie orientale du Sénégal tandis que le second s'étend à l'est du même fleuve sur les territoires du Bénin, du Ghana, du Togo, du Niger et du Nigeria.

donc la fortune étaient privilégiés. Le commerce à longue distance avait ceci de particulier qu'il nécessitait pour sa bonne marche, l'implication, la mise en place et l'usage d'éléments qui, indirectement, contribuaient à créer et à asseoir c'est-à-dire à consolider la fortune telle que les Jula se la représentaient. Le système de réseau coordonné autour des personnages clés du *Ju-laba*, du *Jula-den* et du *Jatigi* résolvait bien l'organisation de l'espace marchand⁹. Ces personnages à eux seuls ne garantissaient pas pour autant une exploitation rationnelle de l'espace au point de satisfaire les besoins sinon l'avidité de richesse des Jula. D'autres éléments tels que les esclaves ou encore les ânes jouaient en revanche ce rôle par leur faculté à générer le profit et à en constituer les bases référentielles.

II. Les esclaves et les ânes dans le système d'évaluation de la fortune Jula

L'esclavage en Afrique précoloniale a fait l'objet de travaux importants¹⁰. Il ne s'agit donc pas pour nous d'étudier ici les mécanismes de cette pratique en Afrique de l'Ouest au XIXe siècle encore moins de nous appesantir sur les sociétés esclavagistes de la région au cours de cette période. Il ne s'agit pas non plus d'analyser le rôle des esclaves dans le développement du commerce autochtone ouest-africain mais plutôt de comprendre en quoi ils constituaient ensemble avec les ânes à la fois une source et des signes de la richesse chez les Jula¹¹. La fortune chez les Jula avait aussi bien une dimension économique que sociale. Elle permettait en effet à quiconque la possédait l'accession à un rang honorable dans la société.

Homme d'entreprise visant avant tout le gain et le profit, le Jula veillait à l'exploitation rationnelle des moyens à sa disposition pour satisfaire ses ambitions. Au XIXe siècle, l'argent sous sa forme matérielle est encore rare dans les sociétés ouest-africaines. Sa place dans le système d'accumulation des capitaux était donc considérablement réduite. Diverses monnaies telles que la poudre d'or, les cauris, le sel gemme débité existaient certes, mais, comparées aux esclaves, elles constituaient une source dont la rentabilité restait en deçà des ambitions. Par ailleurs, elles exprimaient moins la richesse. Parlant de la perception de l'esclave en milieu jula de l'Afrique précoloniale, Jeans-Louis Boutillier fait la remarque suivante : « la seule forme d'accumulation de capital que l'on rencontre à cette époque et dans ce milieu [s'est] faite par achat de captifs » (Boutillier 1975 : 270). De nombreux Jula interrogés par l'auteur reconnaissaient en effet que la thésaurisation en cauris ou en or n'était reconnue ni comme signe de prestige ni comme source de profit, tandis que l'acquisition de nombreux captifs apportait à leur propriétaire à la fois l'un et l'autre (*Ibid.*). Avant lui, René Caillié avait déjà fait une analyse similaire dès la première moitié du XIXe siècle. Selon l'auteur du *Journal d'un voyage à Temboctou et à Jenné*, « un Mandingue [entendu un Jula] qui possède huit ou dix esclaves est réputé riche » (Caillié 1830 : 38).

En effet, la capacité de l'esclave à produire et à consolider la richesse par sa participation aux activités de son maître faisait de lui la clé de voûte de l'accumulation du capital et l'un des moyens d'évaluation les plus visibles de la fortune. Du moins vu sous l'angle du monde marchand jula. L'esclave constituait la preuve irréfutable de la fortune de son possesseur. Leur nombre déterminait l'importance de la richesse supposée ou réelle du

⁹ *Ju-laba*, *Jula-den* et *Jatigi* signifient respectivement : chef du réseau marchand *jula* ; commerçant itinérant (colporteur) au service du *Ju-laba* ; et correspondant-logeur chez qui le *Jula-den* « descend » pour effectuer ses opérations d'achat ou de vente pour le compte du *Ju-laba*. Pour les détails, voir Amselle, J-L, 1977, *Les négociants de la savane*, Paris, Anthropos, p. 193.

¹⁰ On se référera surtout aux travaux édités sous la direction de Claude Meillassoux sur le sujet en 1975, *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, François Maspero, 582 p. et à son ouvrage paru en 1986 (1^{ère} édition) et rééditée en 1998, *Anthropologie de l'esclavage*, Paris, PUF, 375 p.

¹¹ Nous abordons ailleurs dans un article en cours, le rôle des captifs dans le développement du commerce jula.

propriétaire tant aux yeux de ses pairs que de la société tout entière. Cette perception du statut socioprofessionnel était d'autant plus ancrée dans la mentalité marchande de l'époque que tous les efforts des commerçants visaient à acquérir le maximum de captifs. Binger remarquait avec juste raison que « le Mandé (...) sait utiliser toutes ses forces vives pour augmenter le nombre de ses esclaves, ce qui dans ces régions équivaut à richesse ou au moins à aisance relative, car il ne faut pas oublier que le plus ou moins grand nombre d'esclaves fixe la richesse individuelle » (Binger 1892 : 390).

Contrairement au paysan sénoufo chez qui, par exemple, la richesse se mesurait en termes d'années qu'une récolte passait dans le grenier sans qu'il n'y touchât ; contrairement à l'éleveur Peulh chez qui le nombre de têtes de bétail (bœufs, moutons, chèvres, etc.) déterminait la richesse, le nombre d'esclaves était l'un des signes extérieurs les plus expressifs de la fortune du Jula au XIXe siècle. Plus on en possédait, plus on était perçu comme riche. La réputation de « riche homme » du propriétaire de nombreux esclaves tant dans son milieu professionnel que dans la société était profondément liée à cet élément extérieur qui, quoique moins évident, recouvrait une part de vérité. En effet, tous les Jula n'étaient pas des voyageurs. Certains étaient établis à demeure dans les cités marchandes jalonnant le cours des routes commerciales et se spécialisaient dans le *jatigiya* c'est-à-dire l'accueil et l'hébergement des colporteurs de passage à l'intention de qui ils achetaient et stockaient, souvent sur fonds propres et en fonction de l'offre et de la demande sur le marché, les produits qui intéressaient les marchands forains qui effectuaient le va-et-vient entre la cité commerçante et les marchés de production ou de consommation des denrées recherchées. Ses esclaves contribuaient dans ce cas à consolider sa richesse par la production agricole, tâche à laquelle ils étaient affectés. Cette production essentiellement vivrière lui permettait en effet de nourrir quotidiennement ce monde de passage à son domicile qui constituait un véritable caravansérail.

A l'instar de l'esclave, l'âne faisait partie des critères attestant le statut du riche Jula. Petit animal au pelage généralement gris et d'une taille moyenne d'environ 1,10m, il a constitué durant tout le XIXe siècle une pièce maîtresse du commerce autochtone ouest-africain pour plusieurs raisons. La principale demeure cependant son rôle dans le transport des marchandises des lieux de production aux marchés de commercialisation et de consommation. Dans un entretien portant sur les activités des Jula à l'époque précoloniale, Bakary Koné nous fait la remarque suivante : « Les riches Jula se distinguaient par le nombre d'ânes qu'ils possédaient ». A la question de savoir pourquoi le nombre d'ânes, il répond que : « Plus un commerçant possédait d'ânes, plus ses affaires étaient importantes ; ce qui impliquait de gros bénéfices¹² ». On ne saurait prendre à la lettre ces assertions de notre informateur car, comme on peut l'imaginer, la marche des affaires dépendait davantage de la demande sur le marché que de la quantité de marchandises que l'on y convoyait. Plus la demande était forte, plus le propriétaire de nombreux ânes réalisait des bénéfices substantiels sur ses ventes au vu des tonnages qu'il pouvait y écouler. En revanche, moins elle l'était, moins il s'en sortait avec des gains appréciables. Cette situation était d'autant plus logique que les prix étaient fonction de la demande sur le marché¹³.

¹² Entretien avec Koné Bakary le 24 mars 2009 à Anyama, Côte d'Ivoire.

¹³ Un âne portait en moyenne 80 kg de bagages. Pour un commerçant qui en possédait 50 par exemple, il convoyait au total 8 tonnes de marchandises (4 tonnes à l'aller ; 4 tonnes au retour). S'il possédait en plus de ses ânes quelques esclaves, ce sont ainsi d'énormes quantités de produits qu'il écoulait en un voyage ; un esclave transportant en moyenne entre 25 et 30 kg. Certes il est difficile d'évaluer en termes d'argent les gains des commerçants à cette époque mais on imagine que pour un Jula disposant de tous ces atouts, il réalisait forcément des bénéfices substantiels en cauri ou en poudre d'or ; ce qui le distinguait de ses pairs moins fortunés.

Cela dit, la remarque de B. Koné en dit long sur la place de l'âne dans la conduite du commerce jula. Au fond, elle a le mérite de nous éclairer sur les raisons fondamentales qui justifiaient la présence de l'âne parmi les référentiels de la richesse chez les commerçants autochtones ouest-africains du XIXe siècle. Le symbolisme de ce petit animal y apparaît dans toute sa splendeur. Et quoique l'on dise, la possession de plusieurs ânes ne se justifiait que par le volume des affaires traitées. En effet, un commerçant dont l'activité était de moindre envergure ne pouvait se permettre l'acquisition de nombreux animaux dont il fallait nécessairement prendre soin. La location de ces animaux par les pairs était certes possible, mais elle ne constituait pas une raison suffisante pour en posséder une multitude. Pour qu'un Jula se décidât à élever ou à acheter des dizaines d'ânes, il fallait qu'il y voie un intérêt certain pour ses propres affaires. La question s'expliquait d'autant plus aisément que les conditions matérielles du commerce autochtone au cours du XIXe siècle étaient particulièrement difficiles.

Au vu du caractère principal du commerce à longue distance, l'importance des parcours rendait pénible voire impossible le port à tête d'homme à destination de certains marchés. Les petits commerçants, dans l'incapacité de drainer des volumes appréciables de marchandises vers les marchés lointains, étaient exclus d'office des gros bénéficiaires et avaient donc des raisons valables de considérer leurs pairs riches en ânes comme de véritables *Jula-ba*. La rareté des produits dans les zones de commercialisation jouant sur les prix, les Jula propriétaires de plusieurs ânes (souvent une cinquantaine voire plus) maximisaient leur profit et consolidaient progressivement leur richesse et leur statut au sein du milieu marchand. L'exploitation de la force de travail de l'âne contribuait dans bien des cas à la réussite économique des Jula. Tiémoko Fofana qui demeure aux yeux des Jula d'Anyama comme l'un des plus riches aujourd'hui affirme avoir hérité sa richesse de son père Aboubacar Sidik Fofana qui était un grand commerçant de noix de kola entre les actuels pays de la Côte d'Ivoire et du Mali au début du XXe siècle. « Mon père, affirme-t-il, avait une quarantaine d'ânes qui assuraient le transport de la kola du Worodougou [pays de la kola en Côte d'Ivoire] à destination des marchés du Sahel [le Soudan occidental de manière générale] d'où il ramenait du sel gemme¹⁴ ».

Pour lui, il n'y a aucun doute, les ânes ont été à l'origine de la réussite économique et sociale de son père. Grâce aux quantités énormes de kola et de sel qu'il manipulait entre les zones de forêt, de savane et de Sahel, Aboubacar Sidik Fofana prospérait au fil de ses voyages. A l'instar de cet exemple qui est loin d'être un cas isolé, les ânes semblent avoir occupé une place de choix dans la perception, l'acquisition et l'évaluation de la richesse dans le monde marchand ouest-africain au XIXe siècle. En tout cas, contrairement à d'autres contrées africaines, l'âne jouait un rôle prépondérant dans l'économie locale et pouvons-nous dire « jouissait » d'une estime dans la mesure où il symbolisait la richesse de celui qui le possédait et utilisait sa force de travail et son endurance. Les Jula qui en étaient possesseurs, étaient alors forcément enviés par leurs pairs. Les premiers, par fierté ou par sentiment de satisfaction dans les affaires, redoublaient de zèle dans la recherche et l'acquisition d'autres objets dont la fonction était de confirmer, même dans la discrétion la plus absolue, leur statut de riches commerçants.

¹⁴ Entretien avec Fofana Tiémoko le 21 mars 2009 à Adjamé (Abidjan), Côte d'Ivoire. Le Worodougou, contrairement à ce qu'il signifie, ne produisait pas de kola. C'était plutôt la zone de contact entre les régions productrices au sud et les marchés de consommation au nord. Son appellation se justifie par le fait que les Jula n'avaient pas accès aux lieux de production de la kola avant 1920. C'était leur terminus où ils s'approvisionnaient par l'intermédiaire des Jatigi (hôtes) qui procédaient au stockage de la kola qu'ils collectaient auprès des peuples de la forêt.

III. Le *Quêminbôrô* ou l'expression suprême de la fortune Jula

Le *quêminbôrô* est un nom d'origine malinké composé du préfixe *Quêmin* (cinq cent francs) et du suffixe *Bôrô* (sac). Littéralement le nom signifie donc « le sac de cinq cent francs » ; une sorte de portefeuille. C'est tout au moins au début du XXe siècle que le *quêminbôrô* a intégré le système d'évaluation de la fortune chez les Jula. C'est en effet l'avènement de la colonisation qui a favorisé l'introduction et la profusion de la monnaie européenne en Afrique de l'Ouest. Toutefois, la notion du « *quêmin* » est bien antérieure à la colonisation. Elle existe depuis au moins le VIIIe siècle dans le système de comptage jula. Avant l'introduction de la monnaie européenne, les cauris et bien d'autres objets à caractère monétaire se dénombrèrent déjà en termes de « *quêmin* »¹⁵. Mais, selon toute vraisemblance, c'est au cours de la période coloniale que la notion de *quêminbôrô* est née. Selon le témoignage de plusieurs personnes que nous avons interrogées, « le sac de cinq cent francs » a fait son apparition avec la monnaie européenne¹⁶. Le caractère des cauris, du sel, des pagnes ou encore de la monnaie de fer qui avaient cours auparavant ne favorisait pas l'usage d'un tel sac à cause des quantités à thésauriser pour accéder au statut de riche. Avec l'introduction des billets de banque par les institutions bancaires établies en Afrique de l'Ouest à la faveur de la colonisation, il était désormais possible de conserver sa fortune, fusse-t-elle importante, dans un portefeuille¹⁷. Selon les descriptions que nous a faites Mamadou Doumbia, le *quêminbôrô* était un petit sac d'une dimension d'environ 10 centimètre carrés¹⁸.

Vassiriki Touré dont le grand-père en possédait un grâce au commerce de la kola qu'il effectuait entre les pays de la Côte d'Ivoire et de l'ancien Soudan français dans les années 1930 soutient non sans raison que le *quêminbôrô* était le référentiel par excellence de la richesse chez les Jula¹⁹. Ce qui donnait tout son poids et tout son sens au *quêminbôrô* c'est qu'il était particulièrement difficile d'acquérir, au début du XXe siècle voire jusqu'à la fin de la première moitié du même siècle, une fortune de cinq cent francs quelque soit le volume de ses affaires. Il était possible selon M. Doumbia de réunir plusieurs villages jula sans compter un seul détenteur du *quêminbôrô*. C'est dire la valeur qu'il représentait dans le milieu jula mais surtout les économies qu'il était nécessaire de réaliser pour son acquisition. Mais bien qu'étant l'étape suprême de la fortune jula au XIXe et début XXe siècle, certaines personnes interrogées assurent cependant que son acquisition ne constituait pas une préoccupation pour les marchands ouest-africains. Cette opinion est difficilement acceptable à nos yeux dans la

¹⁵ Le système de comptage jula est extrêmement complexe. *Quêmin*, en termes d'argent signifie cinq cent francs tandis que pris sous l'angle des objets, il signifie cent ou quatre-vingt selon les régions. Ainsi, 100 ou 80 cauris sont dits *quêmin*. La colonisation européenne de la fin du XIXe siècle a profondément influencé le système de comptage jula en permettant son uniformisation. Désormais, *quêmin* représente partout en objets le nombre 100 et 500 francs en termes de numéraire.

¹⁶ En 1891, l'*African Banking Corporation* (l'ancêtre de la *Bank of British West Africa*) s'installe en Afrique de l'Ouest précisément à Lagos (Nigeria). Ses activités couvraient tous les territoires britanniques de la région à travers ses succursales. Deux ans plus tard, en 1893, la Banque du Sénégal est fondée par les Français. En 1901, elle devient la Banque d'Afrique Occidentale. A l'instar de la B.B.W.A., les activités de la B.A.O. s'étendaient sur l'ensemble des colonies de l'A.O.F. par le relais de ses représentations. Toutes deux avaient le monopole de l'émission des billets de banque dans les territoires de l'Afrique de l'Ouest sous leur juridiction et contribuaient ainsi à la diffusion des monnaies européennes auprès des populations notamment les groupes commerçants.

¹⁷ Durant toute la période coloniale, les Jula sont restés réticents aux institutions bancaires établies dans les colonies. Rare sont ceux qui y avaient en effet des comptes d'épargne ou de crédit. Il faut dire que les Jula faisaient mystère autour de leur fortune ; sans doute de peur de se faire repérer par les services fiscaux. Aussi, avaient-ils tendance à conserver leurs revenus par le système de la thésaurisation et surtout du réinvestissement soit en marchandises ou en esclaves.

¹⁸ Entretien avec Doumbia Mamadou le 8 juillet 2010 à Dakar (Sénégal).

¹⁹ Entretien avec Touré Vassiriki le 15 novembre 2008 à Dakar (Sénégal).

mesure où tous les Jula, du plus petit colporteur au *Jula-ba*, aspiraient tous à l'honorabilité dans leur milieu ce qui passait incontestablement par la réussite dans les affaires donc par la richesse.

Même s'il est difficile de se prononcer avec certitude sur la nature ostentatoire du *quêminbôrô*, telle semblait être pourtant sa principale fonction. Il servait simplement à « afficher » sa réussite dans les affaires aux yeux de tous. En lui-même, le *quêminbôrô* ne constituait ni un capital ni une épargne. Sa possession ne mettait nullement son propriétaire à l'abri de la ruine. Pourtant, malgré cette réalité fort évidente, les Jula le désiraient tous. Se pose alors la question du pourquoi de cette frénésie. A notre avis, la « course » au *quêminbôrô* répondait à tout autre raison. Comme nous l'avons dit tantôt, il ne pérennisait pas la fortune. La richesse acquise au fil des va-et-vient entre les zones de production et de commercialisation des produits marchands pouvait se volatiliser du jour au lendemain sans laisser de traces. Dagnogo Ladji affirme que son père ; alors commerçant de bétail dans la région de Kouto dans le nord de l'actuelle Côte d'Ivoire dans les années 1930, possédait le *quêminbôrô*. Pourtant, selon son témoignage, il se ruina dans les années 1950 et cessa toute activité marchande²⁰. Notre informateur qui est l'un des plus importants commerçants de bétail de la localité aujourd'hui assure n'avoir rien hérité de son père sinon le savoir-faire de cette activité particulièrement complexe. Diawara Idrissa et Koné Zoumana qui sont respectivement marchands itinérants de tissus et de volaille dans le canton Pongala au nord de la Côte d'Ivoire affirment tous deux que leurs pères respectifs possédaient chacun le *quêminbôrô* sans pour autant échapper à la ruine²¹. Il faut préciser que les pères de l'un et de l'autre étaient commerçants de kola entre les pays de la Côte d'Ivoire et du Sahel soudanais.

Dans les trois cas évoqués, chacun assure avoir vu ce qu'on pourrait appeler les « restes » du *quêminbôrô* que leurs parents avaient conservé jalousement voire précieusement et présentaient toujours avec nostalgie. Cela nous conduit à penser que le désir immodéré des Jula à acquérir le fameux sac répondait plus à un besoin de paraître que de consolidation de la fortune. Chacun voulait le posséder pour s'attirer respect et considération dans la société. Selon une sagesse africaine, tout enfant digne de ce nom se doit impérativement de faire mieux que son père soit dans son domaine d'activité, s'il est héréditaire, ou ailleurs dans tout autre secteur. Les vestiges du *quêminbôrô* qu'exhibaient fièrement les Jula ruinés ou à la retraite contribuaient certes à vanter leur mérite et leur réussite par le passé mais aussi et surtout à réveiller chez les jeunes l'envie de faire comme eux sinon mieux²².

Dans ces conditions, on comprend alors la détermination des Jula à atteindre le stade suprême de la fortune avec l'acquisition du *quêminbôrô*. Si l'un d'eux avait été malchanceux en tombant en faillite, il avait de quoi se « consoler » dans la mesure où il gardait au moins un

²⁰ Entretien avec Dagnogo Ladji le 27 février 2009 à Kouto (Côte d'Ivoire).

²¹ Entretien avec Diawara Idrissa et Koné Zoumana le 22 février 2009 à Kasséré (Côte d'Ivoire).

²² Lors d'une altercation à laquelle nous avons assisté à tout hasard pendant les vacances de l'été 2000, un père qui reprochait à son fils son manque de courage et son peu d'intérêt pour l'entretien du champ familial reçut cette réponse aussi cynique que cinglante : « Combien d'anciens moteurs de tracteurs ai-je trouvé à la maison à ma naissance ? ». Nous nous situons ici dans le cas d'une famille paysanne mais l'exemple reste très intéressant. Le fils a voulu tout simplement signifier à son père qu'il n'avait aucune preuve matérielle de sa richesse antérieure. Par conséquent il n'avait pas à exiger de lui ce qu'il n'avait pas pu acquérir lui-même. On notera au passage la vision simpliste de la fortune de ce fils. En effet, en analysant de plus près son propos, on comprend aisément qu'il fait de la richesse une norme héréditaire. Dans ce contexte, il aurait dû alors logiquement hériter de son père sa fortune et mieux son courage ; si tel est que le courage, vertu indispensable au travail, demeure incontournable dans le processus d'acquisition de la richesse. Les familles marchandes n'étaient pas à l'abri de tels incidents. Ce cas de figure pouvait bien s'y produire.

vestige de son passé de riche commerçant ; vestige qui lui servait à justifier, nostalgique, son passé glorieux dont il demeurait fier sa vie durant. Les plus chanceux, en plus de leur fortune découlant de leur carrière antérieure, présentaient eux aussi les « restes » de leur *quêminbôrô* pour témoigner soit de leur propre itinéraire, soit de celui de leurs ascendants de qui ils avaient hérité la fortune dont ils étaient les garants et les dépositaires. Ils y veillaient soigneusement car l'épopée familiale devait continuer en se pérennisant à travers leur action et éventuellement celle de leurs héritiers. Même si cette action ne se comptabilisait ou ne s'appréciait plus en termes de *quêminbôrô*, il reste que cet élément qui peut être considéré comme un objet pour le moins banal a joué un rôle fondamental dans la perception de la richesse au sein du monde marchand ouest-africain entre le XIXe et la fin de la première moitié du XXe siècle. Au cours de cette période, il compta parmi les référentiels les plus en vue de la fortune chez les Jula.

Conclusion

A l'instar de tous les grands groupes marchands africains, les Jula ont imaginé un réseau commercial non seulement complexe mais aussi porteur de bouleversements socioéconomiques. L'importance des espaces qu'incluait le réseau marchand jula, la longueur des distances à parcourir, les difficultés qui caractérisaient leur activité et qui avaient pour corollaire la faiblesse des bénéfices qu'ils réalisaient sur leurs opérations avaient conduit les Jula à penser un système d'évaluation de la richesse en leur sein dès les origines de ce commerce qui peuvent être situées au moins au VIIIe siècle. Ce système reposait sur divers éléments qui, même s'ils ne faisaient pas l'objet d'une hiérarchisation tranchée, s'articulait autour de trois variables que sont les esclaves, les ânes et le *quêminbôrô*. La perception idéalisée à la limite dont jouissaient ces trois éléments dans le système d'évaluation de la fortune jula avait fini par en faire les principaux référentiels de la richesse dans ce milieu entre le XIXe et la fin de la première moitié du XXe siècle en Afrique de l'Ouest. Cette trilogie joua durant toute cette période le rôle de symboles et de mesures de la fortune des jula dans ce vaste ensemble ouest-africain qui vivait du commerce à longue distance de la kola, du sel gemme, du poisson fumé ou séché, des tissus et de biens d'autres produits.

Références bibliographiques

Sources orales citées

- Dagnogo Ladji**, entretien réalisé le 27 février 2009 à Kouto, Côte d'Ivoire.
Diawara Idrissa, entretien réalisé le 22 février 2009 à Kasséré, Côte d'Ivoire.
Doumbia Mamadou, entretien réalisé le 8 juillet 2010 à Dakar, Sénégal.
Fofana Tiémoko, entretien réalisé le 21 mars 2009 à Abidjan, Côte d'Ivoire.
Koné Bakary, entretien réalisé le 24 mars 2009 à Anyama, Côte d'Ivoire.
Touré Vassiriki, entretien réalisé le 15 novembre 2008 à Dakar, Sénégal.
Koné Zoumana, entretien réalisé le 22 février 2009 à Kasséré, Côte d'Ivoire.

Articles et ouvrages cités

- Amselle, J-L.**, 1977, *Les négociants de la savane*, Paris, Anthropos
Ataher Ahmad, A., 1996, *Dictionnaire Al Quamous Al Mouhit*, Editions 4 Riyad (RAS)/1417, Vol. 1
Binger, L-G., 1892, *Du Niger au golfe de Guinée. Par le pays de Kong et le Mossi*, Paris, Hachette, Tome 1
Boutillier, J-L., 1975, « Les trois captifs de Bouna », in **Meillassoux, C. (éd.)**, *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, Maspero
Caillié, R., 1830, *Journal d'un voyage à Temboctou et à Jenné, dans l'Afrique centrale*, Paris, Imprimerie Royale, Tome 2
Meillassoux, C. (éd.), 1975, *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, Maspero
Meillassoux, C., 1998, *Anthropologie de l'esclavage*, Paris, PUF
Person, Y., 1962, « La jeunesse de Samori », in *Revue Française d'histoire d'outre-mer*, Vol. 50
Tarikh el Fettach, Traduction française (1913) de **Houdas, O. & Delafosse, M.**, Paris, Ernest Leroux